

Le Comité d'Evaluation Scientifique en mathématiques et en informatique de l'Agence Nationale de la Recherche démissionne en bloc pour protester contre la confiscation des choix scientifiques par une gestion entièrement administrative

Le 1er juin, à l'issue de trois jours d'évaluation scientifique, le comité en mathématiques et en informatique (CES 40) a décidé unanimement de ne pas transmettre ses conclusions à l'ANR. Ses membres refusent de servir de caution scientifique et déclineront toute sollicitation ultérieure de l'ANR dans les conditions actuelles.

Le comité conteste l'opacité du processus de sélection. A ce jour, le nombre de projets financés est déterminé en proportion du nombre de projets soumis, sans que les comités aient la maîtrise du seuil d'acceptation, ou la connaissance de l'enveloppe budgétaire attribuée. Or, loin d'être uniquement des informations financières ou administratives, ce sont des éléments scientifiques essentiels sans lesquels les comités ne peuvent élaborer une proposition cohérente.

L'addition des contraintes budgétaire et administrative conduit mécaniquement à un taux d'acceptation trop faible pour être incitatif. Or, la constitution d'un dossier de qualité exige un temps important, que de moins en moins de collègues accepteront d'investir au vu du taux de succès qui a cours. Cela s'est traduit par une diminution de plus de 20% du nombre de projets soumis dans le CES 40 qui entraîne à son tour une baisse du nombre de projets financés. L'ANR manque donc l'occasion de soutenir un nombre important de projets à fort impact.

Le comité s'inquiète aussi de la perte annoncée de son indépendance, puisque son président sera désormais employé par l'ANR.

Les membres du comité demandent à la direction générale de l'ANR la mise en place un nouveau mode de fonctionnement. Ils souhaitent un meilleur contrôle du processus de sélection, de manière à mettre en œuvre une politique scientifique cohérente qui respecte les spécificités de chaque discipline, au service de la stratégie nationale de la recherche.

Les membres du CES 40, unanimes

Christophe BESSE, Président du CES 40, Professeur de Mathématiques, Université Toulouse 3

Marie-Claude ARNAUD, Vice-Présidente du CES 40, Professeur de Mathématiques, Université d'Avignon

Max DAUCHET, Vice-Président du CES 40, Professeur émérite d'Informatique, Université Lille 1

Mourad BELLASSOUED, Professeur de Mathématiques, Université de Tunis El Manar

Oliver BOURNEZ, Professeur d'Informatique, Ecole Polytechnique

Frédéric CHAZAL, Directeur de Recherche en Informatique, INRIA Saclay

Johanne COHEN, Chargée de Recherches en Informatique, CNRS, Université Paris Sud

François DENIS, Professeur d'Informatique, Université Aix-Marseille

Bruno DESPRES, Professeur de Mathématiques, Université Paris 6

Arnaud DURAND, Professeur de Mathématiques, Université Paris Diderot

Alessandra FRABETTI, Maître de Conférence en Mathématiques, Université Lyon 1

Jin Kao HAO, Professeur d'Informatique, Université d'Angers

Tony LELIEVRE, Professeur de Mathématiques, Ecole des Ponts ParisTech

Mathieu LEWIN, Directeur de Recherche en Mathématiques, CNRS, Université Paris Dauphine

Gaël MEIGNIEZ, Professeur de Mathématiques, Université Bretagne Sud

Sophie MERCIER, Professeur de Mathématiques, Université de Pau et des Pays de l'Adour

Johannes NICAISE, Professeur de Mathématiques, Imperial College Londres

Lhouari NOURINE, Professeur d'Informatique, Université Blaise Pascal

Jean-Michel ROQUEJOFFRE, Professeur de Mathématiques, Université Toulouse 3

Alessandra SARTI, Professeur de Mathématiques, Université de Poitiers